

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

L'EMC CHALON possède :

> une sirène d'évacuation de son personnel, activée en cas de fuite de gaz et testée le 1er mercredi de chaque mois à 11h55. Pour l'industriel, elle est le point de départ du P.O.I.

> un signal national d'alerte qui avertit les populations lorsqu'un accident majeur vient à se produire. Elle est le point de départ du P.P.I. Cette sirène est différente de celles qui équipent les mairies et émet un son modulaire pendant trois fois 1 minute et 41 secondes, espacé de 5 secondes. Elle est testée le 1er mercredi de chaque mois à 12h00.

Il est recommandé au personnel Air Liquide et à la population de faire preuve de coopération au moment de l'accident dans le cadre de toutes instructions ou requêtes formulées par les autorités (Maire ou Préfet), leur représentant ou les personnes agissant sous leur contrôle.

Pour plus d'informations, s'adresser à **AIR LIQUIDE EMC Chalon-sur-Saône** :

**Parc d'Activités des bords de Saône – secteur B – 1 rue Guy Moquet
BP 248 – 71106 Chalon-sur-Saône – Tél. : 03 85 42 56 40**

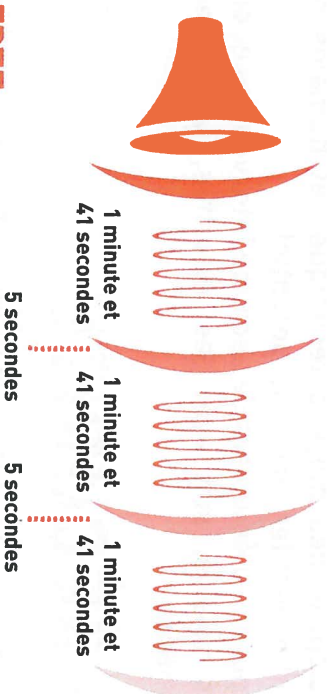
[Toute demande doit être adressée par courrier au responsable Sécurité Qualité Environnement de l'**EMC Chalon**. Une réponse sera donnée sous réserve des dispositions relatives à la confidentialité, définies par la législation].

- D.R.E.A.L. (Unité territoriale de Saône-et-Loire) 03.85.21.85.00
- Protection civile (Préfecture de Mâcon) 03.85.21.81.00

Un accident majeur se produit,

vous entendez la **SIRÈNE** :

Son modulé durant 3 fois 1 minute et 41 secondes



LES CONDUITES À TENIR DURANT L'ALERTE



Rentrez dans le bâtiment le plus proche.
En restant dehors ou dans votre voiture vous ne serez pas protégés.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
Les enseignants les mettront en sécurité.



Fermez portes, fenêtres, soupiraux, etc.
Un local bien clos ralentit fortement la pénétration des gaz.



Évitez toute étincelle, ne fumez pas.



Écoutez la radio.
Radio France Bourgogne 103.1 Mhz



Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer le réseau.



Consulter les réseaux sociaux.
Comme le Grand Chalon par exemple.

EN FIN D'ALERTE

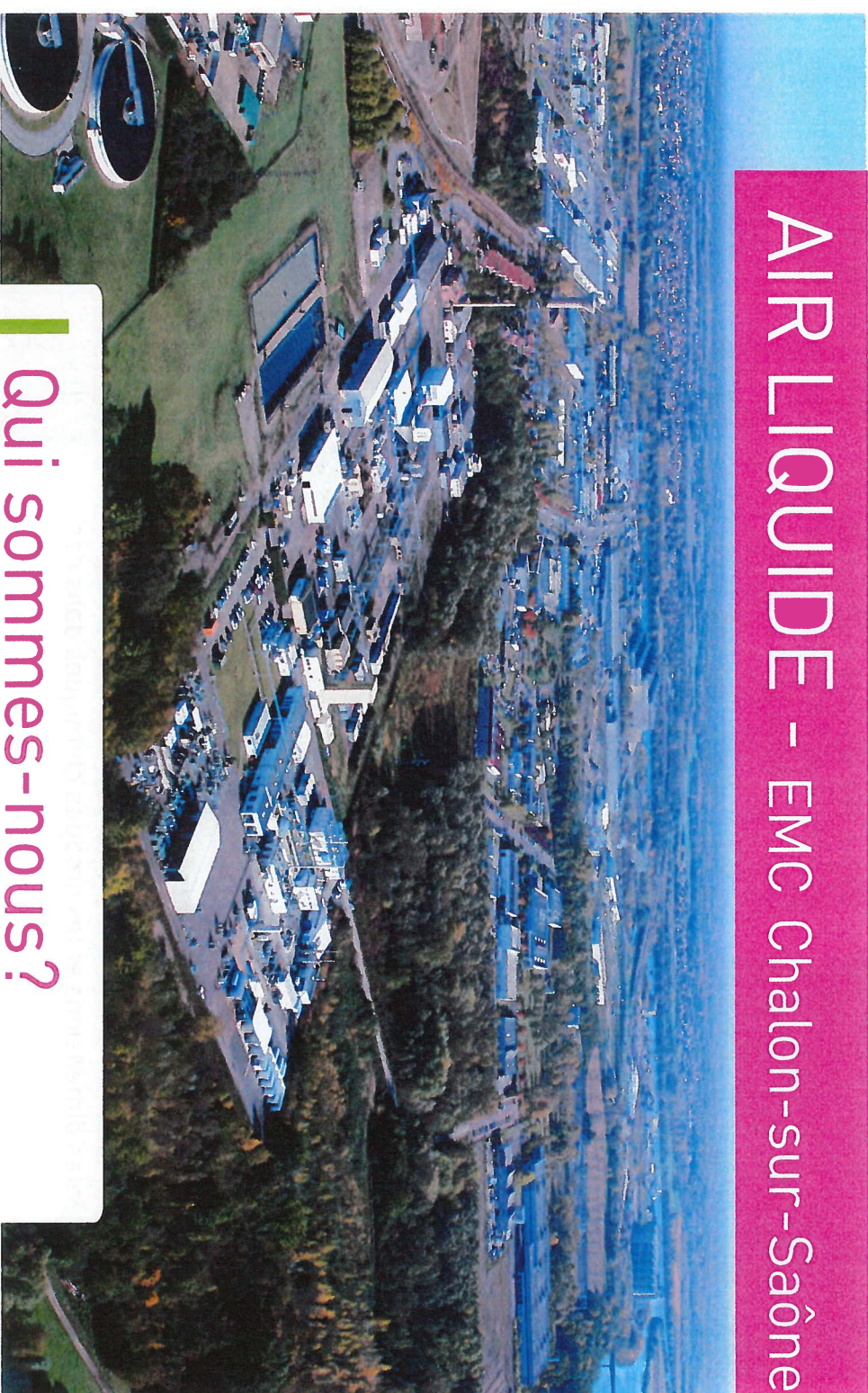
ATTENDEZ LE SIGNAL POUR SORTIR : son continu pendant 30 secondes

Création / Impression : Agence **COMAIR** Tél. 03 85 47 01 45 - www.comair.fr

**Air Liquide**
creative oxygen

INFORMATIONS SUR
LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

AIR LIQUIDE - EMC Chalon-sur-Saône



Qui sommes-nous ?

L'environnement

La sécurité et la sûreté

Que faire en cas d'alerte ?

Selon l'article 7.6.7.2 de l'arrêté préfectoral n°10-03080 du 9 juillet 2010

QUI SOMMES-NOUS ?



Les appareils qui nous entourent (téléphones mobiles, smartphones, tablettes, automobiles, ordinateurs, appareils ménagers, appareils photos, écrans plats...) fonctionnent grâce à des composants électroniques ou «puces» (microprocesseurs mémoire...).

Il s'agit de microcircuits, c'est à dire des circuits électriques en 3 dimensions constitués de plusieurs millions d'éléments connectés les uns aux autres. Ces microcircuits électriques ne peuvent être produits qu'avec des gaz ou des produits chimiques liquides de très haute pureté.

Le Groupe AIR LIQUIDE est le leader mondial des gaz industriels et médicaux.

Ces sites Air Liquide Electronics, dédiés à ce marché, sont présents dans les trois principales zones industrielles du monde : Asie, Etats-Unis et Europe.

Le site Air Liquide de Chalon-sur-Saône également appelé EMC Chalon constitue le Centre Européen de conditionnement des gaz spéciaux et produits chimiques liquides nécessaires pour l'industrie électronique.

Nos Clients sont répartis en Europe essentiellement en France, Italie, Allemagne, Benelux, Grande Bretagne et Russie ; Nous comptons également des Clients aux USA comme en Asie.

Nos substances gazeuses sont distribuées dans des bouteilles de gaz de différentes dimensions et les produits chimiques dans des canisters.

Les substances de très haute pureté sont achetées en gros volumes puis, après contrôle, épuration, analyses, mélange, elles sont qualifiées puis transférées dans des emballages plus petits et finalement analysées avant expédition en flux tendu chez nos Clients.

La pureté recherchée finale est de l'ordre d'une partie par million (1ppm : environ 1 litre d'impureté dans une piscine olympique) voire d'une particule par trillion (1ppt = 1 goutte d'impureté dans la même piscine olympique)

Aucun gaz ni aucun produit chimique liquide n'est synthétisé sur le site de Chalon.

Nous disposons de plusieurs colonnes à distiller permettant de purifier nos produits



L'ENVIRONNEMENT

L'**EMC Chalon** est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement au titre du code de l'environnement, soumise à Autorisation Préfectorale et classé SEVESO III seuil bas.

Le site a mis en place un système de management intégré de la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité au travail. **Il est certifié ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001** (prochainement **ISO 45001**) et **Opérateur Economique Agréé** pour la Sécurité, la Sûreté et les simplifications douanières.

Aujourd'hui, les priorités définies par la Direction d'**AIR LIQUIDE ELECTRONICS** sont :

- Ancrer la culture sécurité et environnement,
- Agir en Industriel responsable,
- Avoir confiance dans le potentiel de ses collaborateurs et encourager les initiatives,
- Tendre vers l'excellence,
- Faire de l'expérience Client notre préoccupation

Les objectifs d'amélioration de la performance environnementale et de la sécurité se concrétisent par

- Le développement de la culture qualité, sécurité, et environnement
- Le respect des exigences légales, internes et du métier
- La maîtrise des risques Sécurité, Sûreté, Hygiène et Environnement
- Le maintien de l'ordre et de la propreté sur les lieux de travail

Les opérations suivent des procédures détaillées et documentées. Des systèmes de surveillance automatiques vérifient en permanence la sécurité des opérations et alertent en cas de fuite de gaz.

Le site dispose des moyens techniques et humains pour mettre en sécurité des emballages qui pourraient présenter un défaut potentiel.

Nous disposons d'équipiers de seconde intervention et des exercices sont régulièrement organisés soit avec nos voisins, soit avec les autorités, pour mettre à l'épreuve nos procédures et règles d'intervention.

LA SÉCURITÉ

Conformément à la réglementation, l'**EMC Chalon** a identifié les risques de ses installations, défini les scénarios d'accidents, leurs conséquences, les moyens de les prévenir et d'y faire face au travers d'une Etude de Danger révisée périodiquement et remise à l'inspection des installations classées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

L'Etude prend en compte les scénarios d'accidents possibles et même les moins probables.

Le site est préparé à l'accident majeur par des formations régulières de son personnel, la pratique d'exercices internes et la réalisation de manœuvres avec les Sapeurs-Pompiers de Chalon.

Nous sommes tenus de prendre des mesures appropriées sur le site, y compris de prendre contact avec les services d'urgence, afin de faire face aux accidents majeurs et d'en limiter les effets.

Les plans d'urgence sont :

- Le **Plan d'Opération Interne (P.O.I.)** définit les mesures d'organisation, les procédures d'intervention et les moyens nécessaires mis en place lorsqu'un accident reste circonscrit à l'intérieur de l'usine.

- Le **Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.)** détermine les conditions d'intervention lorsqu'un sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine. Dans ce cas, nous demandons à nos voisins de faire preuve de coopération au moment de l'accident dans le cadre de toute instruction ou requête formulée par les autorités (Maire ou Préfet), leur représentant ou les personnes agissant sous leur contrôle.

